

## Compte rendu du CHSCT Du 22 mars 2016

A l'ouverture de la séance, nous avons lu une déclaration liminaire que vous pouvez retrouver via le lien ci-dessous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

La CGT Finances dans sa déclaration liminaire a ré-insisté sur la prise en charge des CFP accueillant les sites fermés. A titre d'exemple, la CGT Finances a cité le Centre des Finances Publiques de Pont sur Yonne qui a accueilli Sergines et qui s'est senti totalement délaissé par l'Administration... Le manque de place du bureau des collectivités locales a aussi été évoqué.

Le Président reconnaît ne pas être passé dans les sites accueillants l'année dernière. Pour les futures fermetures et restructurations, l'Administration veillera à répondre aux interrogations des équipes « accueillantes » tant sur le plan humain qu'immobilier.

La CGT Finances dans sa déclaration liminaire a aussi évoqué la mise en place du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (PCRP) au 1<sup>er</sup> mai 2016 et l'absence totale de communication concernant l'installation physique des agents. Voilà le genre de non communication qui génère un mal être pour les collègues et qui pourrait être facilement évité, si l'Administration dialoguait !!!

Le Président a acquiescé et a précisé que le bureau actuel ne pouvait pas accueillir 5 personnes. Le 5<sup>ème</sup> collègue n'arrivant qu'au 1<sup>er</sup> septembre 2016, l'Administration a un délai supplémentaire pour réfléchir.



Suite à ces échanges, l'ordre du jour a été abordé.

### **I - Approbation du PV du 15 octobre 2015 :**

Il a été validé à l'unanimité des membres présents.

### **II - Note d'orientation ministérielle 2016 et rapport de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) :**



Les Risques Psycho Sociaux (RPS) représentent un enjeu majeur en termes de préventions. L'effort devrait porter sur la mise en place de mesures organisationnelles mieux à même de réduire l'exposition des agents.

Les Inspecteurs Santé Sécurité au Travail prennent conscience que les suppressions d'emplois engendrent des difficultés.

La note réaffirme le fait que le CHSCT doit avoir les moyens d'accomplir l'ensemble de ses missions.

### **III - Doctrine d'emploi de la Secrétaire Animatrice :**

La secrétaire animatrice du CHSCT a un rôle d'acteur au service de la politique ministérielle, de soutien aux missions du CHSCT et aux acteurs de prévention et d'animation de la politique ministérielle.

La CGT Finances se félicite que le poste de secrétaire animatrice, chargée des départements de l'Yonne et de la Nièvre, ait été pourvu et localisé dans notre département.

### **IV - DUERP et Programme Annuel de Prévention (PAP) :**

Un bilan 2014/2015 concis nous a été présenté.

Il en ressort que les trois principaux risques sont :



- Les risques psycho-sociaux (RPS)

Ces RPS (51% d'agents exposés) sont, en grande majorité, liés aux suppressions d'emplois, aux réformes de structures, à la quantité de travail demandé, la pression temporelle et la complexité du travail.

- Les risques liés aux déplacements et chutes

Ces risques (18 % d'agents exposés) sont principalement liés aux risques routiers et aux chutes pouvant avoir lieu dans les locaux de l'Administration.

- Les risques liés à l'activité physique

Ces risques (7 % d'agents exposés) comprennent essentiellement les risques liés à la manutention occasionnelle de charges ou aux postures de travail pouvant entraîner des troubles musculo-squelettiques (TMS).



Les RPS sont en augmentation, les autres risques sont stables.

Grâce à l'investissement de tous les acteurs, le DUERP est très complet, et a permis au CHSCT d'élaborer un PAP avec des priorités. A titre d'exemple, le DUERP a été réduit de près de 400 lignes (sur plus de 1 200). Une quinzaine de lignes ont été supprimées car les risques n'existent plus suite aux actions menées par le CHSCT ou l'Administration.

Un avis favorable a été émis par les Organisations Syndicales concernant le PAP.

### **V - Bilan budgétaire 2015 :**

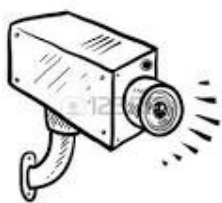
La gestion du budget du CHSCT a été optimale puisque nous l'avons dépassé de 1,25 euros.

### **VI - Nouvelles propositions d'actions 2016 :**

Le budget 2016 reste, a priori, à l'identique de celui de 2015.

Une économie va être faite sur les formations, puisqu'elles ne seront plus soumises à la TVA (soit 20 % en moins).

Diverses actions ont d'ores et déjà été validées (achat de fauteuils ergonomiques, lancement des formations, sécurisation de la porte d'entrée du personnel au CFP de Pont sur Yonne).



Suite au CHSCT « sécurité » de février 2016, une caméra au CFP de Joigny (Quai du 1<sup>er</sup> Dragons) sera installée, un portier vidéo sera mis au CFP de Sens (Quai de Nancy). Concernant le devis pour le CFP de la rue du Pont à Auxerre (sécurisation de l'accueil), une demande de financement a été faite à la Centrale.

Une étude de poses de stores et de films sur les vitrages va être faite très rapidement, pour plusieurs sites du département, dont le CFP de Migennes afin que les travaux puissent être lancés avant l'été.

La désinsectisation des archives de St Florentin va être faite, mais la Direction espère une prise en charge de la DG car ce site héberge des archives nationales.



Un recensement complet des besoins et des stocks des tapis de souris, repose pied, ventilateurs, rehausseurs d'écran, etc... va être fait afin de redéployer (ou d'acheter) en fonctions des demandes.

Concernant le CFP de la rue des Moreaux à Auxerre, la chaudière a été réglée au niveau de la position nord/sud et une entreprise a été contactée afin de vérifier et régler tous les ouvrants.

Une étude va être faite pour isoler le bureau accueil/support (rue des Moreaux à Auxerre).

#### **VII - Bilan des formations 2015 et plan 2016 :**

Le taux de présence est de 78 % en tenant compte de la formation défibrillateur. Sinon, il serait supérieur à 90 %, soit au même niveau que la formation professionnelle.

Les gestionnaires de sites se sont bien impliqués pour que les personnels soient formés en tant que guide-file serre-file.

Cette année, tant que l'état d'urgence sera en place, il n'y aura pas d'exercice d'évacuation. Cependant, les installations (extincteurs, etc...) seront vérifiées comme d'habitude.

#### **VIII - Examen des fiches de signalement :**

Elles ont augmenté en nombre, ce qui signifie que la démarche est entrée dans mœurs et que les agents n'hésitent plus à signaler les problèmes. La Direction fait preuve de réactivité pour envoyer des courriers aux contribuables mis en cause (avec l'accord des agents concernés).

#### **IX - Examen des fiches accidents :**

Suite à l'accident d'un géomètre, sur le terrain, une vigilance accrue doit être mise en place pour les collègues intervenant à l'extérieur et de manière isolée.



Une demande concernant des blousons chauds pour aller sur le terrain de la part des géomètres a été faite. L'Administration réfléchit à l'achat de gilets fluorescents.

#### **X - Étude des fiches navettes des registres santé et sécurité au travail (SST) :**

L'Administration a convenu que l'acheminement est parfois trop long et doit être amélioré. Concernant la dématérialisation des fiches SST une réflexion est menée pour résoudre une difficulté informatique.

#### **XI - Fiche d'impact de la mise en place du PCR :**

La fiche d'impact présentée correspond à la mise en place du PCR. Il ne s'agit aucunement d'un protocole lié au transfert de missions. Il a bien été rappelé que le bureau actuel de la Fiscalité Immobilière ne pouvait pas accueillir 5 personnes et qu'une réflexion était menée.

#### **XII - Evolution des modalités de contrôle de la contribution à l'audiovisuel public :**

Suite au CTR du 18 novembre 2016 et à la note du 11 février 2016, les modalités d'organisations du contrôle de la contribution à l'audiovisuel public sont amenées à évoluer. Dans notre département, cela se décline par le transfert du poste de contrôleur de la redevance au sein du Pôle de Contrôle de d'Expertise (PCE) sur Auxerre. Cela n'engendrera aucun réaménagement des locaux.

#### **XIII - Questions diverses :**



La présence de détecteur de fumée dans les locaux d'archives n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.

Le Président nous a confirmé que des études étaient menées sur Joigny et sur Avallon pour transférer les sites « fiscaux » sur les sites « trésoreries ». Les chefs de services concernés y sont associés. Pour Avallon, la première étude était trop onéreuse et une nouvelle réflexion est menée.

Ces études se font à effectif actuel sans prendre en compte d'éventuelles restructurations de service.

**Vos représentants CGT Finances au CHSCT de l'Yonne**

**Nathalie ARNASSAND- Yannick BAUMONT -Yannick BORODACZ - Caroline GERMAIN**